Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID: 059-200043321-20240417-25_2024DEL-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

NOMBRE DE MEMBRES

En Exercice	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	53	56

DATE DE LA CONVOCATION 02/04/2024

DATE D'AFFICHAGE

1 7 AVR. 2024 DEPOT EN PREFECTURE

1 7 AVR 2024

attribution d'une subvention à Arcade, paysans et ruraux solidaires

SEANCE DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 avril, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, à la fabrique de Mormal à Wargnies le Grand, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

Etaient présent(e)s: M. Philippe EUSTACHE, Mme Brigitte ADAM, Mme Francine CAUCHETEUX, M.René QUINZIN, Mme Chantal SCHWARTZ, M. Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, Mme Delphine PERTUZON, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, M.Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M. Gautier MEAUSOONE, M.Denis LEFEBVRE, M.Benoit GUIOST, Mme Carine FREHAUT, M.Alain GERARD, M.Nicolas RUTER, M.Yves LIENARD, M. Anthony VIENNE, M. Yohann LECERF, M. Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.François ERLEM, Mme Françoise DUPUITS, M.Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, Mme Marie DUBOIS, M.Amar GOUGA, Mme Martine LECLERCQ, M.Freddy DOLPHIN, M.Jean-Claude BONNIN, Mme Marie-Andrée PLOUCHART, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.Frédéric ROMAIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, Mme Roxane GHYS, M.Jean-Pierre NOEL, M. Claude BLOMME, M. Thierry SOSZYNSKI, Mme Magali SAUCEZ, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU, Mme Catherine MOREL, M.Olivier DELHAYE

Etaient excusé(es): M.Guillaume LESOURD, Mme Nathalie VINCENT, Mme Alexandra LERCH, M.Frédéric CARRE, M.Luc BERTAUX, M.Jean-Philippe MICHEL, M.François RONCHIN, M.Vincent DUSSART, M.David BEAUMONT, M.Jean-Baptiste GUIOT, Mme Anita LEFEVRE, M.André FREHAUT, M.Olivier YZANIC,

Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s: M.Henry-Louis BOURGOIS M.Georges BROXER, M.Alain MICHAUX, M.Eric HIROUX, M.Didier ROGEAU

Etaient excusé(e)s ayant donné procuration : Mme Hélène DUMORTIER, Mme Sabine KOLASA, M.Patrick PIANA,

Délibération n°30-2024 M. QUINZIN ne participe pas au vote.

Délibération n°25-2024

Objet: attribution d'une subvention à Arcade, paysans et ruraux solidaires

Mes chers collègues,

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

L'association " Arcade, paysans et ruraux solidaires » dont le siège est à Hazebrouk a été créée en 1992 par des agriculteurs pour aider leurs pairs en difficulté à faire face aux problèmes qu'ils rencontraient. Leur objectif était de maintenir de nombreuses exploitations et par voie de conséquence de préserver les emplois.

L'association Arcade, par l'action de ses accompagnants, qu'ils soient bénévoles ou salariés, a accompagné plus de 2 360 agriculteurs et a permis la sauvegarde de la plupart des entreprises et des emplois. Depuis 2007, Arcade accompagne également les artisans, les commerçants et les professions libérales de notre territoire.

L'association a sollicité auprès du Pays de Mormal un accompagnement financier afin de renforcer cette accompagnement basé sur l'écoute et la relation d'aide. Cela suscite une prise de recul, la recherche de solutions, tout en respectant la volonté des personnes fragilisées par leur situation financière, administrative, juridique et / ou sociale.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- De participer à l'accompagnement financier à hauteur de 1000 euros au profit de l'association Arcade.

Des élus s'interrogent sur l'utilisation de cette participation un élu propose de revoir à la hausse cette participation.

Le président propose de voter cette aide pour le moment et de revoir un complément en cours d'année si nécessaire.

AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
56		

Décide:

- De participer à l'accompagnement financier à hauteur de 1000 euros au profit de l'association Arcade.

Le président Jean-Pierre MAZINGUE le secrétaire François ERLEM